



Ouagadougou, le **23** **JUIL** **2024**

**Communiqué n°2024-0000377 /MESRI/SG/UJKZ/P**

**Portant recrutement au Département de Lettres modernes de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) d'étudiants en première année de Master Littératures et Cultures Africaines (LCA) au titre de l'année académique 2024-2025**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au titre de la rentrée académique 2024-2025, au département de Lettres modernes de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), un recrutement d'étudiants en première année de Master Littératures et Cultures Africaines (LCA).

**I. Parcours ouverts**

1. Littératures Africaines Ecrites (LAE) : 50
2. Etudes Culturelles Africaines (ECA) : 50

La capacité d'accueil est de cent (100) étudiants.

**II. Public cible**

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une Licence ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu par le CAMES en Lettres modernes avec au moins la mention assez bien (12/20).

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

### **III. Composition de dossier**

La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme. Ce sont :

- Une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les relevés de notes et diplômes à partir du baccalauréat ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie.

### **IV. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée**

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

### **V. Soumission des candidatures**

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **31 juillet au 1er septembre 2024 à 23 heures GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique candidature en vue de créer :

- Un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE) ;
- Son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

### **VI. Proclamation des résultats**

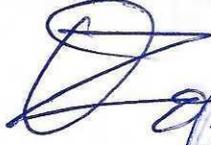
Les résultats seront affichés à l'U.F.R. LAC le **vendredi 20 septembre 2023** et les cours débuteront le **mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024**.

## VII. Frais d'inscription

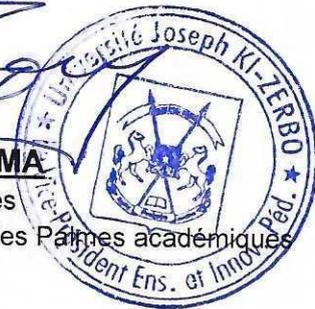
Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et formation s'élèvent à :

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	Sous régime	Sous régime particulier	
Frais d'inscription	16 500 f CFA /an	51 500 f CFA /an	252 000 f CFA /an
Frais de formation	300 000 f CFA	300 000 f CFA	300 000 f CFA

Pour le Président et par délégation,  
le Vice-Président chargé des Enseignements  
et des Innovations Pédagogiques

  
**Dr Bernard ZOUMA**

Maître de Conférences  
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques



### Diffusion :

- Trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

### Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- D.S.I.
- A.C.
- U.F.R. LAC